



**FRANCE
JUDO**

**PÔLE ESPOIRS
BRETAGNE**



Présentation générale

Le centre de haut niveau Judo de Rennes est constitué du Pôle Espoirs qui accueille les judokas de la catégorie cadet/cadette et du Centre Labellisé d'Entraînement qui permet aux cadets et juniors ne pouvant intégrer le pôle de bénéficier des mêmes conditions d'entraînement.

Encadrement :

L'encadrement est assuré, lors des entraînements, stages et tournois, par des enseignants tous titulaires du diplôme d'état d'éducateur sportif et membres de l'équipe technique régionale validée par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du sport.

- Cédric Roudot, Conseiller Technique Fédéral de la Ligue de Bretagne – Responsable du Centre Labellisé d'Entraînement et du Pôle Espoirs
- Margaux Poyard, Conseillère Technique Sportive, Directrice Technique Régionale
- Franck Robert, Conseiller Technique Fédéral de la Ligue de Bretagne
- Kilian Collet, Conseiller Technique Fédéral de la Ligue de Bretagne
- Mickael Dubois, Intervenant Technique Judo
- Erwan Briec, Préparateur physique

Suivi Médical :

- Présence d'un Kinésithérapeute le mardi et d'un ostéopathe le jeudi
- Suivi kinésithérapeute sur un cabinet à proximité des deux lycées
- Sensibilisation à la diététique et prise de taux de masse grasse (1 fois par an)
- Possibilité de mise en relation avec une diététicienne et un psychologue du sport
- Suivi traumatologies sur la Polyclinique St Laurent par Dr Ménard (membre de la commission médicale de France Judo)

Planning de la semaine

Entraînements judo :

Lundi : 17H15 / 18H45

Mardi : 18H45 / 20H45

Mercredi : 14H30 / 17H30 (lycéens) ; 14H30 / 16H30 (collégiens)

Jeudi : 18H45 / 20H45

Préparation physique :

Mardi : 8H30 / 9H30 (Bréquigny et Ste Geneviève)

Jeudi : 8H30 / 9H30 (Anne de Bretagne et Ste Geneviève)

Vendredi : 11H30 / 12H30 (Bréquigny)

Participation financière annuelle de 150€
(certaines actions peuvent engendrer des coûts supplémentaires)

PÔLE ESPOIRS
BRETAGNE

Scolarité :

Les filières générales, techniques et professionnelles sont disponibles sous réserve d'acceptation du dossier scolaire par la commission pédagogique des établissements.

Des enseignants référents assurent la correspondance avec la structure pour chaque école. Les chefs d'établissement et le responsable de la structure attachent une attention toute particulière à la réussite scolaire indispensable au bon épanouissement de chacun.

La section universitaire dépend également du CREJ et concerne les élèves qui poursuivent leurs études sur Rennes en post Bac.

Les établissements scolaires partenaires :

- Lycée de Bréquigny : Avenue Georges Graff – 35000 Rennes – 02 99 86 82 00 – coût de l'internat 1500€ - transport : lycée voisin du dojo
- Lycée de Saint Martin (quartier Sainte Geneviève) : 14 rue de Ginguené – 35000 Rennes
02 99 65 10 08 – coût de l'internat : 5000€ - transport : 10 minutes en bus (abonnement au réseau STAR remboursé par la Ligue de Bretagne)
- Collège Anne de Bretagne : 15 rue Martenot – 35000 Rennes – 02 99 63 19 45 – coût de l'internat : 1500€ - transport : déplacement en minibus assuré par un salarié de la ligue

Candidature pour la rentrée de 2023 / 2024 :

Tous les judokas licenciés à la FFJDA nés en 2008 et 2009 justifiant au minimum d'un niveau régional peuvent essayer d'intégrer la structure d'entraînement sur les classes de 3ème et 2nde.

Les demandes en dehors de ces critères seront également étudiées mais ne sont pas prioritaires.

Dossier disponible sur le site de la ligue de Bretagne de Judo ou en faisant une demande par mail auprès du secrétariat. Il doit être retourné complété, accompagné d'une photographie et des bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres. La date limite de candidature est fixé au 31 mars 2023. En retour, nous vous renverrons une convocation pour le stage de sélection.

La sélection :

La sélection se déroulera lors d'un stage, programmé du 17 au 19 avril au dojo régional de Ploërmel. À cette occasion, les candidats sont soumis à des tests physiques et techniques qui permettront l'évaluation de leur niveau, de leur potentiel, mais aussi de leur aptitude à la vie en collectivité. Ils doivent s'y présenter obligatoirement avec leur passeport sportif à jour. Suite à ce stage, les judokas retenus sportivement seront orientés sur les établissements scolaires par l'équipe technique, en fonction des places disponibles sur les internats. La validation sera officialisée après le passage du dossier scolaire en commission pédagogique.

Ils sont passés par la structure :

David Douillet : 2 titres olympiques / 4 titres mondiaux

- Laetitia Payet : 3 médailles européennes individuelles / 11 médailles au championnat de France 1ère division / 3 médailles mondiales en équipes, dont 1 titre
- Frédéric Lecanu : 7 médailles aux championnats de France 1ère division, dont 1 titre
- Laetitia Blot : 5 médailles aux championnats de France 1ère division, dont 3 titres / Championne du monde et double championne d'Europe par équipe.
- Amélie Guihur : 3 médailles aux championnats de France 1ère division, dont 1 titre / Vice-championne d'Europe juniors
- -Guillaume Riou : double champion de France 1ère division
- Julian Kermarrec : 5 médailles aux championnats de France 1ère division, dont 1 titre
- Mélodie Vaugarny : 3ème au Grand Slam de Paris 2019, Double médaillée aux championnats de France 1ère division
- Nicolas Chillard : 3 médailles aux championnats de France 1ère division, dont 1 titre